

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 04 octobre 2022 - Délibération n°22-019**

Objet : Choix du traiteur pour le repas des aînés

Le quatre octobre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures quinze, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le trente septembre précédent, s'est réuni à la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Président.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, L. HEBRARD, N. ANDREO, C. CERVERO, M. MESSINES, H. JONQUIERE, J. MARTY, M-F. ALLAMIGEON, S. BONO, F. BARON, J. RAIMONDI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MESSINES

* * *

Rapporteur : Lionel HEBRARD, Vice-Président, Adjoint à l'action sociale

En fin d'année, la commune offre aux Manduellois de 70 ans et plus, la possibilité de choix entre le repas ou un colis de Noël.

Cette année, les inscriptions se dérouleront du lundi 3 octobre au lundi 31 octobre 2022 à l'accueil du Pôle Familles de la ville de Manduel.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 8 janvier 2023.

En 2020 et 2021, le Conseil d'administration avait retenu le traiteur « Délice Provençal » de Milhaud.

En raison de la crise sanitaire, le CCAS n'a pas pu tenir ses engagements et avait été contraint d'annuler les prestations.

Pour le prochain repas des aînés, il est proposé de retenir le traiteur « Délice Provençal ».

Deux menus sont proposés :

- Menu 1 avec poisson à 30€ TTC par personne,
- Menu 2 sans poisson à 28,50€ TTC par personne.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le traiteur retenu pour le repas annuel des aînés est le « Délice provençal » pour le menu 1 au tarif à 30 euros TTC par personne.

ARTICLE 2. La dépense correspondante sera inscrite au budget du CCAS.

Convocation : 30 septembre 2022

Affichage ordre du jour : 30 septembre 2022

Présents : 11

Suffrages exprimés : 11

Absent : 0



Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,
Marie MESSINES